

**REFORMES ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN ALGERIE****REFORMS AND ECONOMIC GROWTH IN ALGERIA****HADJAR Assia**<sup>(1)</sup>FSECG université Abdelhamid Ibn Badis- Mostaganem, laboratoire POIDEX,  
[asia.hadjar@univ-mosta.dz](mailto:asia.hadjar@univ-mosta.dz)**Information sur l'article**

Reçu le :01/04/2021

Accepté le :22/06/2021

Publié le :15/09/2021

**Mots clés:**

Mot clé.1:Transition

Mot clé.2:Reformes économiques

Mot clé.3:Indices économiques

Mot clé.4: Croissance  
économique en Algérie

Mot clé.5: Privatisation

Codes de classification JEL: **E20, O 11 , P21 , P24 ,P33.****Keywords:**

Keyword.1: Transaction

Keyword.2: Economic reforms

Keyword.3: Economic indices

Keyword.4: Economic growth in  
Algeria

Keyword.5: Privatization

JEL Classification Codes: **E20 ,O 11 , P21 , P24 , P33.****Résumé:**

Dans cet article, notre analyse est basée sur les reformes économiques appliquées en Algérie dans la phase de transition de son économie a travers des indices macroéconomique.

Nous montrerons que la croissance économique en Algérie se réalise par la réussite du processus des reformes et que l'ouverture du marché a permis de diversifier les partenaires tel que ; la Chine, la Turquie, la France et l'Espagne.

En se basant sur l'approche descriptive pour présenter l'état des lieux de l'économie algérienne et l'approche analytique en présentant et analysant les facteurs économiques pertinents.

**Abstract :**

This article, our analysis is based on the economic reforms applied in Algeria in the transition phase of its economy through macroeconomic indices.

Will show us that economic growth in Algeria is achieved by the success of the reform process and that the opening of the market has made it possible to diversify the partners such as; China, Turkey, France and Spain.

Based on the descriptive approach to present the state of the Algerian economy and the analytical approach by presenting and analyzing the relevant economic factors.

Auteur correspondant : **HADJAR Assia** , [asia.hadjar@univ-mosta.dz](mailto:asia.hadjar@univ-mosta.dz)

## 1. INTRODUCTION :

La mondialisation des économies est de nos jours largement admise par les milieux académiques et opérationnels ; cette dernière est caractérisée par une interdépendance croissante des économies moderne. Le phénomène s'est amplifié ces deux dernières décennies, et ce, au détriment de quelques tentatives protectionnistes. (Abdelhak LAMIRI, 2003, p24)

La période de libéralisation a été marquée dès le début de décennie 1990 par l'application des réformes économiques (réformes fiscales, réformes bancaires, libéralisation des prix, libéralisation du commerce extérieur). Le processus de libéralisation du commerce extérieur, le volet le plus délicat de ces réformes, constituait un enjeu stratégique pour l'économie car, en matière d'approvisionnement, l'ensemble des entreprises, quels que soit leur statut juridique et leur taille, sont rattachés à l'extérieur. (André JOYAL et autres, 2010, p156)

L'importance de cette étude est liée à l'actualité et aux préoccupations de l'Etat, car la croissance économique est un concept récent et il est en cours de réalisation. Cette importance nous permet d'étudier ***l'impact des reformes appliquées sur la croissance économique en Algérie***, Pour résoudre cette problématique on adopte l'hypothèse que *les reformes et les programmes de coopération ont mis en place la structure industrielle qui permettra de réaliser une économie compétitive.*

Nous avons utilisé l'approche descriptive, historique et analytique on présente l'historique de l'économie Algérienne et les reformes liées a cette dernière et l'analyse de l'indice de croissance (PIB) de Balance commerciale, ainsi que le taux d'investissement directe étranger durant la période 2008-2018.

Notre article est structuré en quatre (04) axes essentiels ; l'aspect théorique ; la croissance économique en Algérie une phase historique des reformes, les programmes de coopération et enfin Etat des lieux de l'économie algérienne en présentant les indices de croissance et le taux des IDE.

## **2. LES ETUDES PRECEDENTES :**

### **2-1-ETUDE DE Athmane CHERIET (2007) : mondialisation et stratégies industrielles : cas de l'Algérie**

Thèse de doctorat d'Etat en sciences économique ; l'étude a adopté la problématique d'améliorer les conditions socio-économique pour une industrialisation et un développement économique en Algérie.

**2-2- ETUDE DE Y. Benabdallah- CREAD Alger: L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ?** l'article a présenté une analyse du processus d'intégration de l'Algérie à l'économie mondiale sous le double aspect ouverture commerciale et réformes.

## **3. LE CADRE THEORIQUE :**

Les performances macro-économiques d'un pays dépendent en premier lieu de sa capacité à atteindre les quatre coins (Nicolas Kaldor 1971) de ce qu'il nomme « le carré magique » : croissance, équilibre extérieur, plein-emploi, stabilité des prix. Ces objectifs définissent alors la cible des politiques de stabilisation conjoncturelle consistant à situer l'économie au plus près possible d'une croissance équilibrée, porteuse de plein-emploi, excluant les tensions inflationnistes et le déficit de la balance des paiements courants. Les différents courants libéraux s'accordant pour soutenir que ce positionnement de l'économie est spontanément réalisable sous des conditions structurelles qu'il convient de respecter. Les Keynésiens insistent sur la nécessité de mener des politiques monétaires et budgétaires afin de stabiliser l'économie autour de ces quatre coins. (L.HOANG-NGOC, 2000, p05)

Les théories du commerce international apportent aussi des réponses à plusieurs interrogations, en particulier celle concernant les effets de l'ouverture sur le bien-être des coéchangistes et sur le type de spécialisation souhaitable (Guillochon, Kaweck, 2003). Selon la théorie économique, la spécialisation sous la forme de la division internationale du travail d'Adam Smith (1776), prévoit des différences de productivité entre les pays. Réfutant le raisonnement des mercantilistes, Smith présente deux arguments, le premier est celui de l'avantage absolu : l'importation résulte d'un gain à l'échange et il est de raison d'importer de l'étranger ce qui y est disponible à moindre cout, en revanche le pays en question exportera les biens pour lesquels il produit dans des conditions plus avantageuses. Et le second argument considère la taille des marchés ; le principe de division du travail,

dont Smith à considérer comme la pièce motrice de la croissance, est limité par la taille du marché.

David Ricardo (1817) a comblé la lacune laissée par Smith, il a prouvé que les gains provenant du l'échange pourrait être réalisés lorsque les deux pays se spécialisent dans la production de biens pour lesquels ils ont un avantage comparatif (BRAHMI Souad, 2018, pp67-68).

#### **4. LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN ALGERIE :**

##### **4-1- DEFINITION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE :**

La croissance d'une économie, mesurée par le taux de progression du produit Intérieur Brut, est un indicateur du dynamisme d'une économie. Elle détermine l'évolution des richesses matérielles et immatérielles disponibles.(L.HOANG-NGOC,2000,p28)

##### **4-2- HISTORIQUE DES REFORMES :**

Après avoir rompu avec l'économie coloniale et dans l'objectif de l'édification d'un appareil productif et de modernisation accélérée, l'Algérie indépendante a opté pour le modèle de développement autocentré et pour la promotion des «industries industrialisantes ». L'idée centrale de ce modèle était que l'implantation préalable de complexes industriels permettra de densifier le tissu industriel via l'effet d'entraînement. Pour ce faire, l'Etat investissait massivement dans le secteur industriel et de fait, un certain nombre d'industries jugées motrices ont été enclenchées. Il s'agit essentiellement des industries de sidérurgie, de métallurgie, de mécanique, de pétrochimie... Ces industries, dites de base « ...représentent le pilier par lequel l'industrialisation s'enracine profondément dans la réalité du pays... ».

Le secteur des hydrocarbures, qui a été nationalisée en 1971, a assuré le financement d'un vaste programme d'investissements sous la tutelle de l'Etat. Il a assuré également le financement de l'intégralité des équipements des entreprises étant donné que le marché local en manquait énormément. Au même temps, l'agriculture enregistrait une phase de déclin aiguë qui a contraint le gouvernement à faire appel aux marchés mondiaux pour s'approvisionner (notamment en céréales). Ces importations ont été également payées par les recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures. Le pays devient ainsi fortement dépendant des marchés mondiaux du pétrole.

Au milieu des années 1980, la chute des prix internationaux des hydrocarbures qui passe de 40 dollar le baril en 1981 à 10 seulement en 1986 conjugué à la dépréciation du dollar a frappé de plein fouet l'économie. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures se sont donc effondrées ; leur

part dans les exportations totales est passée de 36% entre 1985 et 1986, à 31% entre 1986 et 1987. Les importations ont également baissées. Cette situation a provoqué de grands déséquilibres internes et externes. En effet, le taux de pourcentage annuel de croissance du PIB par habitant a décru, il est passé de 6,08% en 1979 à -2.52% en 1986 selon les statistiques de la Banque Mondiale.

La situation ne s'améliorant pas dans la seconde moitié des années 1980, le gouvernement engage un processus de réformes économiques visant à introduire les règles du marché dans le fonctionnement de l'économie. En effet, une série de réformes a eu lieu. Le capital du secteur privé local a été ouvert. Le secteur privé est considéré désormais comme un partenaire économique soumis aux mêmes règles et aux mêmes contraintes que le secteur public. Il peut importer sans passer par les entreprises publiques, il peut investir dans plusieurs activités hormis celles jugées stratégiques (hydrocarbures, banques, mines...). (HAMMADEN Ouiza, 2019, pp7-8)

#### **4-3-MESURES D'ADAPTATION DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE :**

L'aménagement du code du commerce et des sociétés commerciales, la réforme du système financier et bancaire, la mise en place d'une bourse des valeurs mobilières et d'une commission de surveillance des opérations de bourse, la refonte du système fiscale et du droit du travail sont, entre autres, les mesures d'adaptation de l'environnement juridique aux exigences du marché en vue de promouvoir le programme de privatisation et favoriser le développement du secteur privé.(SADI Nacer-Eddine,2005,pp135-136)

- **Le code de commerce** : en 1993 le législateur algérien promulgue un nouveau code de commerce, ce dernier a été enrichi en 1995, a clarifié le statut commercial de l'entreprise privée dont particulièrement ; la société par action, la société en commandite et la société en participation.

- **La législation sociale** : Elle aussi a évolué pour s'adapter aux nouvelles exigences des réformes économiques qui consacrent le principe de la séparation entre l'entreprise publique économique et l'Etat puissance publique et celui du droit de grève et du droit syndical et la libéralisation du marché du travail. (SADI Nacer-Eddine, 2005, pp136-137)

• ***Le système financier et bancaires algérien*** : la transition à l'économie de marché et la nécessité d'augmenter les chances de succès du programme de privatisation ont contraint les pouvoirs publics à la nécessité de reformer ce système, car la collecte de l'épargne et le financement de l'activité économique exige impérativement un système financier et bancaire autonome et adapté aux exigences d'un marché ouvert. En 1990, avec la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit, que le système financier et bancaire algérien va connaître les plus grandes reformes. (SADI Nacer-Eddine, 2005, p138)

Avec cette loi en réhabilitant la monnaie comme instrument de régulation, est de nature à faire sortir le pays de l'économie des procédures administratives pour le faire entrer dans celle de la rationalité. Les réformateurs ont cherché, pour prendre longue avec les institutions financières internationales, à leur donner un double gage : réformer l'économie et l'ouvrir aux investissements étrangers. Il est indéniable que la loi 90-10 constitue au regard du FMI un élément fortement apprécié pour infléchir le mode de gestion de l'économie. Avec une telle loi, les autorités algériennes pouvaient, à tout le moins, acquérir le bénéfice du doute auprès du FMI ; la loi est confortée par des textes pour montrer la volonté de réforme résolument le système économique. (BABA-AHMED Mustapha, 1999, p205)

• ***Loi sur les investissements étrangers*** : ce code promulgué en 1993 a, en effet , réformé les anciens textes législatifs régissant l'investissement en consacrant la liberté d'investissement par l'élimination des barrières administratives d'approbation et de contrôle à priori, en offrant à l'investisseur un cadre juridique très favorable, en éliminant toute discrimination entre investissement local et étranger et en reconnaissant l'arbitrage international comme moyen de règlement des différends entre les investisseurs étrangers et les autorités publiques algérienne. (SADI Nacer-Eddine, 2005, p141)

## **5. LES PROGRAMMES DE COOPERATION :**

### **5-1- PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES :**

Le programme MEDA représente le principal instrument financier de la communauté européenne pour la mise en œuvre du partenariat et de soutenir la reforme des structures économiques et sociales des partenaires méditerranéens, notamment en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange avec la communauté européenne.

Le programme MEDA est fondé sur l'observation des principes démocratiques et de l'état de droit, ainsi que sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui en constituent un élément essentiel et dont la violation justifierait l'adoption de mesures appropriées.

Ce règlement contient un montant de référence financière, à savoir 3424,5 millions d'écus pour la période 1995-1999 qui sera réparti entre des programmes bilatéraux <sup>1</sup> et un programme <sup>2</sup> régional. (BEKENNICHE Otmane, 2011, pp55-57)

L'Algérie s'est engagée dès le début des années 90, dans une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissement directs étrangers (IDE). (BEKENNICHE Otmane, 2011, pp 61-62)

## **5-2- L'INTERVENTION DE L'ETAT DANS LES REFORMES :**

La transition, processus de transformation, implique donc l'intervention de l'Etat, institution éminemment politique et dont la mission, acceptée par tous les stakeholders, est d'amorcer et d'organiser le déroulement du processus de réformes. L'Etat-Gouvernement joue le rôle de « Maître de Cérémonie » et d'agent opérationnel leader de la mise en œuvre

---

<sup>1</sup> Ce programme reflétera les progrès accomplis à la suite de la conférence de Barcelone en prévoyant des interventions au niveau multilatéral sur des questions d'intérêt commun, conformément à la déclaration et renforcera les activités en valeur d'une coopération décentralisée. Toutefois, en ce qui concerne le financement, Les activités régionales ne supplanteront pas les activités bilatérales. Chaque programme indicatif bilatéral devra contenir des informations sur toutes les activités financées dans le cadre de tout programme communautaire de coopération régional concernant ou devant concerner dans la venir ce pays partenaire particulier.

<sup>2</sup> Les priorités sont fixées compte tenu du degré de développement de l'économie et de la société de chaque pays ainsi que de la capacité de ses institutions. A la lumière des accords d'association conclus ou mis en application, les programmes indicatifs sont arrêtés en tenant compte des besoins des partenaires méditerranées, de leur capacité d'absorber les fonds et de leur progrès dans la voie de la réforme structurelle, ainsi que des priorités fixées avec eux, en particulier celles dégagés des conclusions du dialogue économique et des accords d'association eux même.

des reformes. Dans ce cas, en dernier ressort, ce sont la qualité des politiques publiques et l'efficacité des agences d'exécution du gouvernement qui détermineront les résultats et leur solidité.

Dans les pays en transition sortant d'un système de gestion étatique, l'Etat-gouvernement peut intervenir, non seulement à titre de promoteur, mais également à titre d'investissement direct ; dans les cas suivantes :(TEMMAR Hamid, 2011, pp22-23)

- Le gouvernement peut se donner des objectifs spécifiques entrant dans une stratégie de relance de l'appareil de production et le développement d'activités structurantes et ainsi intervenir sur le plan de la production pour leur réalisation effective. Il le fera dans des activités qui doivent viser, outre la sécurité et la paix, le développement à long terme de l'économie : relance et /ou promotion de secteur nécessaire pour la croissance et la densification du secteur industriel, protection d'activités économiques qui servent l'équilibre de la balance commerciale (industries de substitution) et le pouvoir d'achat. Il peut alors créer des entreprises en la forme commerciale opérant sur le marché (avant de procéder à leur cession dans le cadre d'un marché boursier ou de privatisation) ;

- Dans de nombreux pays émergents, l'Etat-gouvernement peut disposer d'entreprises publiques commerciales hérités du passé, opérant dans des branches d'activité fortement structurantes ;

- Les promoteurs étrangers d'investissement direct peuvent ne pas souhaiter aller dans des activités dont a cependant besoin l'économie pour son intégration, sa relance et son développement ; l'intervention publique devient nécessaire ;

- L'épargne la plus importante est de nature publique (notamment dans les pays exportateurs de matières premières et d'énergie). Dans tous les cas, l'Etat-Gouvernement peut estimer nécessaire de garder la gestion d'utilités publiques ; la gestion privée des utilités publiques n'est en effet pas toujours pertinente. Elle peut être rationnelle du point de vue de la rentabilité mais ne peut intégrer la dimension de solidarité qui est impliquée dans les utilités publiques.

Cependant, la nécessité de l'intervention de l'Etat (exécutif) doit être organisée d'une manière prudente ; elle doit être considérée comme une situation d'exception, une période transitoire, de passage temporaire car les



tentations de glissement vers un retour à l'interventionnisme étatique sont grandes.

Aussi, si l'intervention de l'Etat est nécessaire pour la mise en œuvre des réformes et le lancement d'initiatives de relance de l'économie, il est tout aussi nécessaire que le système politique soit un cadre de jeu démocratique transparent et que l'environnement institutionnel et légal affirme et concrétise la liberté d'entreprendre et l'efficacité du marché ; ce dernier exprimant des règles du jeu acceptées par tous les stakeholders et dont la mise en œuvre est garantie par des institutions équitables. (TEMMAR Hamid, 2011, pp24-25)

Le rôle de l'Etat en matière de macro-gestion de l'économie étant ainsi défini, la fonction générale de gestion macroéconomique peut, sur le plan opérationnel, s'organiser autour de six fonctions plus spécifiques :

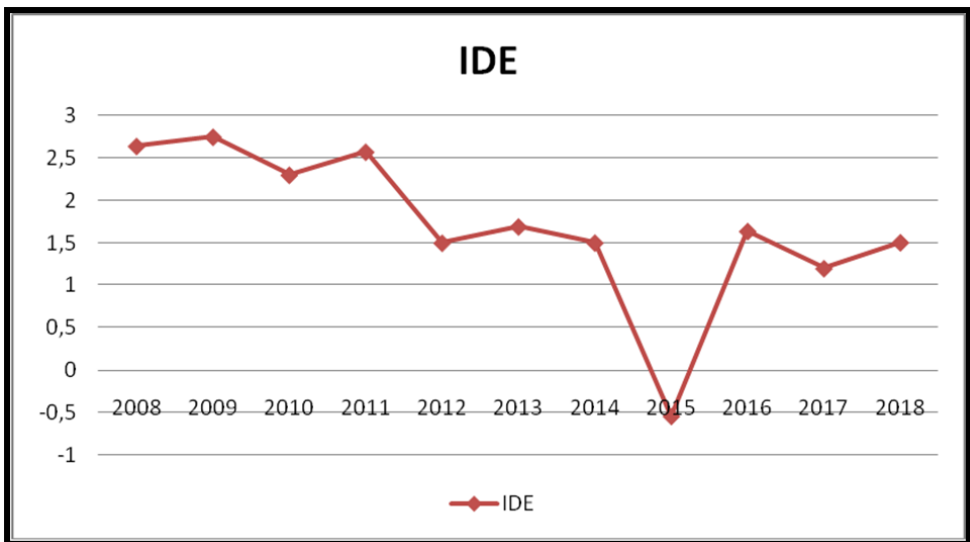
- La formulation d'une vision de développement économique et social à long terme et la définition d'un sentier de croissance économique ;
  
  - La formulation et la gestion des politiques économiques et la mise en place de mécanismes de régulation du fonctionnement de l'économie nationale ;
  
  - La gestion des finances publiques, la loi de finances étant la traduction des réponses aux contraintes immédiates, et la mise en place de politiques économiques, notamment fiscales ;
  
  - La promotion de l'investissement (national et étranger) ;
  
  - Les politiques de relance de la production et de promotion de la compétitivité des entreprises ;
  
  - La gestion et la coordination de l'aide internationale dans la mesure où celle-ci occupe une place significative dans le fonds d'investissement et la promotion du développement économique ;
  
  - La gestion des systèmes d'information, notamment des systèmes de données statistiques économiques et sociales, la mise sur pied des Banques de données et le développement de tableaux de bord.
- Les capacités appliquées à la sphère de la gestion en générale et plus particulièrement de la gestion des réformes, recouvrent :

- L'organisation institutionnelle (la charte d'organisation et les principes qui la sous-tendent) ;
- Les méthodes, instruments et procédures d'analyse et de prise de décision ;
- Les instruments de suivi et de contrôle ;
- Les ressources humaines qualifiées et, en fin ;
- Les équipements de travail.

En somme, il s'agit de disposer d'un appareil efficient présentant une masse critique d'instruments et méthodes d'analyse et de prise de décision, et un réservoir d'experts nationaux de très haut niveau pour analyser, évaluer, formuler les stratégies et politiques, organiser et suivre la mise en œuvre de ces dernières, mobiliser les ressources nécessaires pour assurer cette mise en œuvre.(TEMMAR Hamid,2011,pp514-515)

## 6. ETAT DES LIEUX D'OUVERTURE DE MARCHE ET DE CROISSANCE ECONOMIQUE :

Figure N°= 1:les investissements directs étrangers –entrée



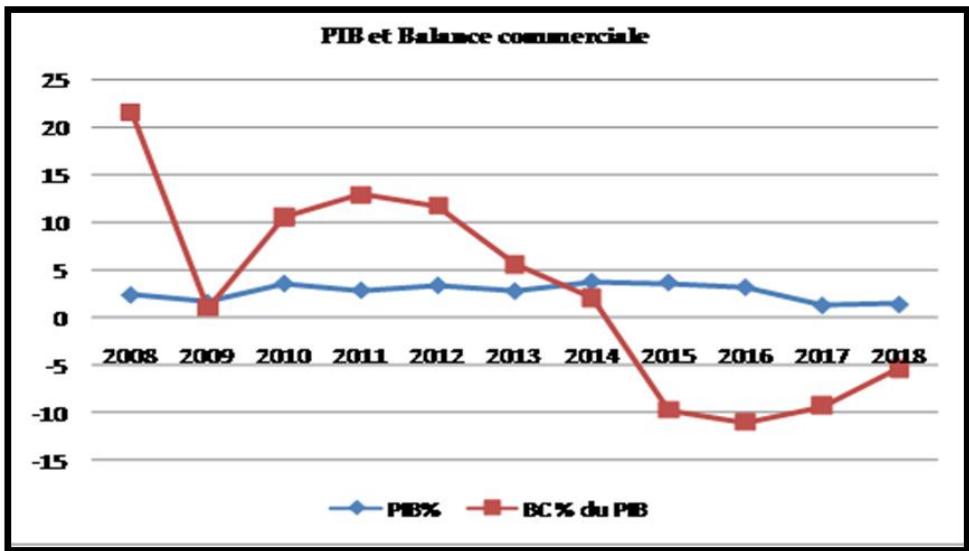
**Source :** élaboré par le chercheur basé sur les données de la Banque mondiale (voir annexe Tableau N°01)

Cet indice présente le taux des investissements directs étrangers entrés en Algérie du 2008 au 2018.

On remarque une augmentation en 2009 de 2.747 Milliard, c'est l'année de l'ouverture des investissements et les accords avec l'union européenne concernant la mise à niveau des PME et les différentes alliances économiques. En 2015 on enregistre la valeur la plus basse (-537 792 920.922) Million à cause à l'influence du printemps arabe et l'instabilité régionale.

En 2016 on remarque une augmentation significative grâce au nouveau modèle de croissance économique que l'Algérie à adopté.

Figure N°= 2: PIB et Balance Commerciale



Source : élaboré par le chercheur basé sur les données de site perspective. Usherbrooke.ca (voir annexe Tableau N°02)

Cet indice reflète l'augmentation du niveau d'activité économique dans un pays, ce graphe indique que le taux de croissance à connu une stabilité entre 2008 et 2018. en parallèle, la balance de commerce en 2008 été une balance positive, puis à connu une variation entre 2009 et 2014 c'est la période des programmes de la relance qui a permis de promouvoir des PME exportatrices.

A partir de 2015 on remarque une baisse dans la balance qui indique que les importations dépassent en valeur les exportations, cette variation est liée aux problèmes de financement de l'investissement « crédit bancaire » et taux d'intérêt élevée qui résulte la déclaration faillite des PME ou la transformation de leur activité industrielle envers les services.

La libéralisation de l'économie algérienne se produit dans un cadre de mise en place des mesures de développement en faveurs des PME. Ces dernières sont menacées par l'entrée en vigueur des accords de libre-échange et des négociations multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce, et elles doivent s'adapter impérativement à leurs exigences. Par ailleurs, ce contexte est marqué par la prédilection annoncée par les pouvoirs publics pour « davantage d'Etat facilitateur » et « moins d'Etat operateur ». L'Etat modifie ses modes d'intervention en matière de développement économique. Cette intervention se fait suivant les nouveaux besoins ou en réponse à de nouvelles menaces. On assiste à un recentrage du rôle de l'Etat facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée. (André JOYAL et autres, 2010, p 152)

Ces rôle sont pratiqués par plusieurs accords internationaux et régionaux économiques tel que :

### 6-1- ACCORDS INTERNATIONAUX ET REGIONNAUX ECONOMIQUE :

Tableau N°=1 : accords internationaux et régionaux économique

PAYS / TYPE D'accord	Date et objectifs d'accord	
Union européenne <i>Accord d'association</i>	<b>2005</b>	Le but de cet accord d'association est de crée une zone de libre échange
	<b>2017</b>	La diversification de l'économie algérienne ainsi que l'amélioration du climat des affaires pour 2018 à 2020 d'un montant de 108 et 132 Millions €
	<b>2018</b>	Le financement du secteur de l'agriculture

Tunisie <sup>3</sup> <i>Accord commercial préférentiel</i>	<b>2014</b>	Accord bilatéral préférentiel 2000 produits soumis au libre échange
	<b>2018</b>	La création d'une zone économique libre algéro-tunisienne
Chine <sup>4</sup> <i>Coopération</i>	<b>2000</b>	A partir de cette année que les entreprises chinoises ont pris une part importante du marché algérien
	<b>2018</b>	Un plan quinquennal 2019-2023 sur l'exploitation du phosphate et du gaz naturel pour un montant de 6Mrd USD
	<b>2019</b>	La réalisation d'un grand port à l'ouest d'Alger de 3Mrd USD
France <sup>5</sup> <i>Coopération</i>	<b>2018</b>	Un accord de coopération pour 2018-2022 sur la création d'un fond d'investissement commun « jeunes actif » <sup>6</sup>
Turquie <sup>7</sup> <i>Coopération</i>	<b>2018</b>	Des accords dans les domaines de textiles, transport maritime, énergétique par la construction du complexe pétrochimique en Turquie avec Sonatrach. Aussi des accords dans les secteurs de sidérurgie et bâtiment.
Espagne <sup>8</sup> <i>Coopération</i>	<b>2018</b>	Des accords dans plusieurs secteurs et le secteur le plus important c'est le secteur gazier avec Repsol et Cespa ; cette dernière à signé un contrat d'exploitation de champ pétrolier avec 1.2 Mrd USD

<sup>3</sup> Elle est la première cliente de l'Algérie en Afrique et le marché Arabe de 2.3% des exportations.

<sup>4</sup> Le premier fournisseur commercial avec 17% des importations algérienne en 2018.

<sup>5</sup> Le deuxième fournisseur de 10.35% et le troisième client de 11.25% en 2018.

<sup>6</sup> Les jeunes algériens travaillent en France et cette dernière ces jeunes effectuant des volontaires internationaux en entreprise en Algérie.

<sup>7</sup> Le sixième fournisseur commercial avec 4.6 Mrd USD en 2018 et le sixième client.

<sup>8</sup> Le quatrième fournisseur commercial avec 9.5 Mrd USD en 2018 et le deuxième client.

**Source** : élaboré par le chercheur basé sur le rapport économique Algérie.(rapport économique Algérie,2019,p06)

## 7. CONCLUSION :

Cet article a essayé de donner un aperçu sur l'économie algérienne et l'impact des reformes appliquées sur la croissance économique, qui permettra l'intégration à l'économie mondiale.

Ces reformes et les programmes de coopérations ont permis de transformer le tissu industriel, la création et le développement des petites et moyennes entreprises (PME), qui sont les facteurs clés de la croissance et compétitivité d'une économie. Il faut noter que pour réaliser cette économie compétitive et solide l'Etat doit :

- « Mettre en œuvre une politique de restructuration en profondeur du cadre de fonctionnement de l'économie nationale qui implique, outre la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire devant assurer l'émergence d'un cadre d'action de l'entreprise flexible et stimulant :
  - Un système bancaire efficient et un marché financier actif ;
  - La disponibilité de terrains destinés à l'investissement et ;
  - Un cadre de concurrence libéré des privilèges et des monopoles de fait et des obstacles imposés notamment par la rigidité administrative.
- Lancer une stratégie de redéploiement de la fonction nationale de production qui vise :
  - La mise sur pied d'un dispositif de promotion et de mobilisation de l'investissement national et étranger ;
  - La mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement des capacités d'innovation et de recherche-développement et des systèmes d'information de l'entreprise. »  
(TEMMAR Hamid,2011,p15)

## 8. REFERENCE :

1. Abdelhak LAMIRI (2003), **Management de l'information, redressement et mise à niveau des entreprises**, office des publications universitaires, Alger .
2. André JOYAL et autres (2010), **La PME algérienne et le défi de l'internationalisation Expériences étrangères**, L'Harmattan, Paris .
3. BABA-AHMED Mustapha (1999), **L'Algérie : Diagnostic D'un Non-Développement**, L'Harmattan, Paris.
4. BEKENNICHE Otmane (2011 ), **Le Partenariat Euro-méditerranéen Les Enjeux**, Office des Publications Universitaires – Algérie.
5. L.HOANG-NGOC (2000), **Politiques Economiques**, Montchrestien, Paris .
6. SADI Nacer-Eddine (2005),**La privatisation des entreprises publiques en Algérie objectifs, Modalités et Enjeux**, Office des Publications Universitaires-Algérie.
7. TEMMAR Hamid (2011),**La Transition de L'Economie Emergente Références théoriques , Stratégies Et Politiques**, Office des Publications Universitaires – Algérie.
8. Ministère des participations et de la promotion des investissements (2008) « **Stratégie et politiques de relance et de développement industriels** ».
9. Ministère des participations et de la promotion des investissements « **Instrument européen de voisinage et de partenariat Algérie document de stratégie 2007 – 2013 &Programme indicatif national 2007 – 2010** .
10. BRAHMI Souad ; BOUTELDJA abdenacer (2018), ouverture commerciale de l'Algerie : états de lieux et prespective, revue finance et marché vo 05 /N°09/2018 <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/63000> (visité le 10-07-2020).
11. Ouiza HAMMADENE(2019), **Economie Algérienne : Transition Vers L'économie De Marche Et Pesanteurs Institutionnelles**, revue des réformes économiques et intégration en économie mondiales (03)19, Alegria : école de commerce d'Alger, 7-8.online : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/105339> . .(visité le 10-07-2020).

12. « Le Nouveau modèle de croissance synthèse »  
<http://www.mf.gov.dz/article/3/Actualit%C3%A9s/670/-Synth%C3%A8se:-Nouveau-Mod%C3%A8le-de-Croissance.html>
13. Rapport économique Algérie, <https://www.s-ge.com/sites/default/files/publication/free/rapport-economique-algerie-2019-07.pdf> (visité le 10 juillet 2020) .
14. La banque mondiale, taux des investissements directe étrangers entrée-  
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.CD.WD?end=2018&locations=DZ&start=2008&view=chart>
15. Les données de l'indice de PIB et la balance commerciales  
<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=GOUV.CATO.1C&codePays=DZA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=2&codeStat2=x&codePays2=DZA&optionsDetPeriodes=avecNomP&langue=fr>

## 9. ANNEXES

**Tableau N°=01 : les investissements directs étrangers-entrée**

Année	UM/Milliards
<b>2008</b>	<b>2.639</b>
<b>2009</b>	<b>2.747</b>
<b>2010</b>	<b>2.3</b>
<b>2011</b>	<b>2.571</b>
<b>2012</b>	<b>1.5</b>
<b>2013</b>	<b>1.692</b>
<b>2014</b>	<b>1.502</b>
<b>2015</b>	<b>-537792920.922</b>
<b>2016</b>	<b>1.638</b>
<b>2017</b>	<b>1.201</b>
<b>2018</b>	<b>1.506</b>

**Source :** La banque mondiale, taux des investissements directe étrangers entrée-  
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.CD.WD?end=2018&locations=DZ&start=2008&view=chart>



Tableau N°=02 : PIB et Balance Commerciale

<b>Année</b>	<b>PIB</b>	<b>BC</b>
<b>2008</b>	<b>2.40</b>	<b>19.26</b>
<b>2009</b>	<b>1.60</b>	<b>-0.58</b>
<b>2010</b>	<b>3.60</b>	<b>7.02</b>
<b>2011</b>	<b>2.90</b>	<b>10.10</b>
<b>2012</b>	<b>3.40</b>	<b>8.38</b>
<b>2013</b>	<b>2.80</b>	<b>2.81</b>
<b>2014</b>	<b>3.80</b>	<b>-1.71</b>
<b>2015</b>	<b>3.70</b>	<b>-13.35</b>
<b>2016</b>	<b>3.20</b>	<b>-14.18</b>
<b>2017</b>	<b>1.30</b>	<b>-10.56</b>
<b>2018</b>	<b>1.40</b>	<b>-6.72</b>

**Source :** Les données de l'indice de PIB et la balance commerciales

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=GOUV.CATO.IC&codePays=DZA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=2&codeStat2=x&codePays2=DZA&optionsDetPeriodes=avecNomP&langue=fr>